

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



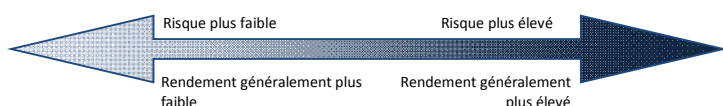
Cheyne Global Credit Fund (le « Fonds »), un compartiment de Cheyne Select UCITS Fund plc Catégorie GCDH IJ3 (£) ISIN: IE00BYQFS466

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds investit avec effet de levier dans des instruments dérivés tels que des Credit Default Swaps (« CDS ») et des obligations d'entreprise, qui offrent tous des rendements basés sur le crédit de l'entreprise. Le Fonds cherche à tirer des rendements à la fois des intérêts perçus et des paiements périodiques reçus de ses investissements, ainsi que de l'augmentation et de la diminution de la valeur de la dette et des produits dérivés découlant d'entreprises considérées individuellement et des cours des obligations en général.

- Le Fonds pourra maintenir des expositions longues ou courtes aux dettes d'entreprise, et adoptera des positions longues ou courtes via des CDS sur le risque de crédit d'entreprises considérées individuellement, ou achètera ou vendra des obligations d'entreprise.
- Le Fonds adoptera généralement une exposition « longue » aux risques de crédit, c'est-à-dire qu'il détiendra des positions qui s'avèrent avantageuses lorsqu'une entreprise donnée ou le marché de la dette en général demeure stable, ne connaît pas de défauts de paiement et/ou bénéficie d'une amélioration de son environnement de crédit. Cependant, le Fonds pourra être « court » dans tout ou partie de son portefeuille, autrement dit détenir des positions qui s'avèrent avantageuses dans le cas contraire, à savoir lorsqu'une entreprise donnée ou le marché en général est confronté à des défauts de crédit et/ou souffre d'une détérioration de son environnement de crédit.
- S'il choisit une exposition longue aux risques de crédit, le Gestionnaire d'investissement appliquera la recherche fondamentale en matière de crédit afin d'identifier des dettes attrayantes d'entreprises sous-évaluées. S'il choisit une exposition courte, il utilisera les critères opposés. L'objectif principal est d'atteindre des taux de rendement globaux élevés en sélectionnant de la dette d'entreprise sur- ou sous-évaluée comportant des risques prudents et un niveau de volatilité modéré.
- Le Fonds utilisera l'effet de levier (c'est-à-dire qu'il pourra acquérir une plus grande exposition aux investissements sous-jacents que s'il avait investi directement) – principalement par le biais de CDS.
- Le Fonds concentrera ses investissements sur les entreprises en Europe, aux États-Unis et dans d'autres marchés développés.
- Le Fonds ne verse pas de dividendes - tous les gains du Fonds seront réinvestis.
- Les investisseurs peuvent demander la souscription ou le rachat de leurs actions quotidiennement moyennant un préavis d'un jour ouvrable.
- Pour obtenir des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement, ainsi que sur les politiques de souscription et de rachat, veuillez vous reporter au supplément du Fonds.

Profil de risque et de rendement



1 2 3 4 5 6 7

Le Fonds appartient à la catégorie 4 car il investit dans des titres de crédit et instruments liés par le biais de positions longues et courtes.

Cette note est calculée sur la base de données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Fonds n'offre aucune protection du capital ni aucune garantie de rendement.

Pour en savoir plus, veuillez vous reporter à la section du prospectus intitulée « Facteurs de risque ».

Dans la poursuite de son objectif d'investissement, le Fonds sera exposé à des risques supplémentaires, y compris, mais sans s'y limiter :

Risque lié à la couverture de la durée : (Catégories DH) la Couverture de la durée vise à réduire l'impact d'une hausse des taux d'intérêt sur la valeur des investissements sous-jacents détenus, mais elle peut ne pas y parvenir, ce qui aurait un impact financier négatif sur le cours des actions. (Catégories D) les Catégories ne recourant pas à la couverture de la durée sont plus sensibles à une performance moindre ou négative en raison d'une éventuelle chute du cours des investissements obligataires sous-jacents en cas de hausse des taux d'intérêt.

L'Effet de levier peut amplifier les gains et les pertes, en particulier dans des périodes de conditions de marché anormales et défavorables.

Certains Dérivés peuvent entraîner des gains ou des pertes supérieurs au montant initial investi.

Une partie liée par contrat avec le Fonds peut faillir à ses obligations ou faire faillite, pouvant ainsi exposer le Fonds à une perte financière.

Généralement, les obligations et les CDS d'entreprise dans lesquels le Fonds investit sont très liquides et affichent des volumes de transactions élevés. Le Fonds prévoit d'investir essentiellement dans des instruments dérivés, en particulier des CDS. Ce sont des contrats qui exposent le Fonds à la performance d'une seule entreprise sous-jacente. Les CDS exposent également le Fonds au risque de non-exécution du contrat par la contrepartie du CDS, qui est généralement une grande banque internationale. Le Gestionnaire d'investissement surveillera et limitera l'exposition aux contreparties des CDS et vérifiera leur solvabilité.

Le Fonds est exposé au risque de crédit des émetteurs de dette d'entreprise.

Le Fonds s'efforcera de couvrir le risque de change des catégories non libellées en euros. Il n'y a aucune garantie que la couverture fonctionnera.

Frais du Fonds

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun.
Frais de sortie	3,00 %
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de l'investissement ne vous soit distribué.</i>	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,29 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	Aucun.
Commission de conversion	5,00 %

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts de gestion du Fonds y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

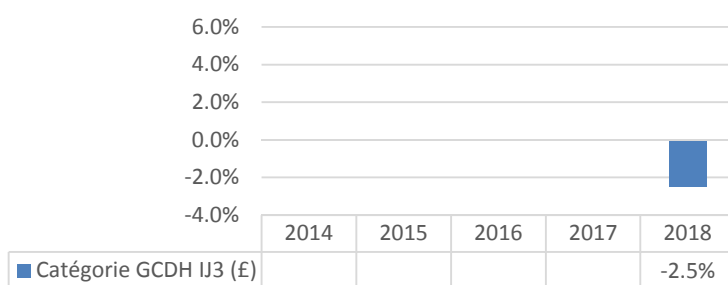
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont les montants maximums. Dans certains cas, vous pourrez payer moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour en savoir plus à ce sujet.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance telles que décrites ci-dessous et les frais de transaction de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente d'actions d'autres fonds. Les frais de transaction s'élevaient à 0,20 %. Les frais et coûts totaux s'élevaient à 1,51 %.

Les Administrateurs sont habilités à percevoir des frais de conversion allant jusqu'à 5 % de la valeur nette d'inventaire par action qui sera émise dans le compartiment de la Société dans laquelle la conversion a été demandée.

Pour de plus amples informations sur les frais et les commissions, veuillez vous reporter aux sections «Frais et dépenses» du supplément du Fonds et du prospectus, disponibles sur le site www.cheynecapital.com, ou auprès de Cheyne Capital Investor Relations à l'adresse IR@cheynecapital.com ou par téléphone au +44 (0) 207 968-7380.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les rendements réels et les évolutions peuvent être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus ici. Les investissements qui ne sont pas libellés dans la devise de référence du Fonds peuvent être exposés à des fluctuations des taux de change. Ces résultats reflètent la performance courante des actions de Catégorie GCDH IJ3 (£), pour chaque année civile complète pendant laquelle des actions ont été vendues, après déduction de toutes les commissions et en euros. Le Fonds a été agréé en avril 2012 et a commencé à émettre des actions de **Catégorie GCDH IJ3 (£)** en mai 2017.

Informations pratiques

- Ces Informations clés pour l'investisseur sont représentatives des autres catégories d'actions suivantes du Fonds. Les Catégories GCDH IJ1 (€), GCDH IJ2 (\$), IJ1 (€) GCD IJ2 (\$) et GCD IJ3 (£).
- Le dépositaire du Fonds est Citi Depository Services Ireland Designated Activity Company.
- Le Gestionnaire d'investissement du Fonds est Cheyne Capital Management (UK) LLP, qui est réglementé par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.
- Le Fonds est un compartiment de Cheyne Select UCITS Fund plc (la « Société »), une société d'investissement à capital variable à responsabilité séparée entre les compartiments. Cela signifie que les actifs du Fonds, y compris votre investissement, ne peuvent être utilisés pour payer les dettes d'autres compartiments de la Société.
- De plus amples informations sur le Fonds, y compris les derniers cours des actions, les informations relatives aux autres catégories du Fonds et d'autres informations comme le prospectus et les états financiers sont disponibles sur le site www.cheynecapital.com ou auprès de Cheyne Capital Investor Relations par e-mail à IR@cheynecapital.com ou par téléphone au +44 (0) 207 968-7380. Tous les documents sont disponibles gratuitement en anglais.
- Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui est susceptible d'avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle, en tant qu'investisseur du Fonds. Les investisseurs doivent consulter leurs propres conseillers fiscaux avant d'investir dans le Fonds.
- La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus pour le Fonds. Le présent document est spécifique au Fonds et ne s'applique à aucun autre compartiment de la Société. Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont préparés pour la Société dans son ensemble et contiennent des informations concernant le Fonds et les autres compartiments de la Société.
- Les investisseurs pourront échanger ces actions contre des actions d'une autre catégorie d'actions du Fonds ou contre des actions d'un autre compartiment de la Société en soumettant le formulaire d'échange approprié à l'Agent administrateur, SS&C Financial Services (Ireland) Limited. Pour en savoir plus sur les échanges, veuillez consulter la section intitulée « Conversion d'actions » du prospectus. Des frais d'échange peuvent s'appliquer.
- De plus amples informations concernant la politique de rémunération du Fonds, en ce compris tous les éléments exigés, sont disponibles sur le site www.cheynecapital.com et un exemplaire papier est disponible sans frais et sur demande.
- Le représentant en Suisse est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich.
- L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'Île, CH-1204 Genève. Le prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22 février 2019.